

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2024090505

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE Le jeudi 5 septembre 2024 à 19 heures.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Grand-Aigueblanche, sous la présidence de Monsieur André POINTET.

Présents : BERLIOZ Pascaline, BRUNIER Thierry, CANET Laurent, CHATAGNIER Didier, DELAPIERRE René, GUILBERT Agnès, JAY Hélène, MARIANI Michel, MATHIS Marc, MIBORD Josiane, MORIN Jean-Yves, NANTET Laetitia, PERCEVAL Christophe, PIANI Alain, POINTET André, RICHIER Maryse, ROSSETTI-COCHEME Sandrine, ROUX-MOLLARD Alain, TISSOT Christian, VICHARD Daniel.

Pouvoirs : ARNAULT Jacqueline donne pouvoir à BRUNIER Thierry, BON Françoise donne pouvoir à JAY Hélène, HURET Edith donne pouvoir à ROUX-MOLLARD Alain, KALIAKOURAS Evelyne donne pouvoir à POINTET André, NIEMAZ Jean-Louis donne pouvoir à DELAPIERRE René, PARMENTIER Marlène donne pouvoir à CANET Laurent.

Absents : CHANOIR Jessica.

Date de la Convocation : 29 août 2024

Nombre de Conseillers : En exercice : 27
Présents : 20
Votants : 26

Monsieur CHATAGNIER Didier est élu secrétaire de séance.

OBJET : Décision Modificative n°2 au Budget Général

Monsieur le Maire présente le projet de décision modificative n°2 du budget principal qui s'établit comme suit :

73003	Commune de GRAND-AIGUEBLANCHE	DM n°2 2024
Code INSEE	BUDGET COMMUNAL	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N°2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-21538-01 : Autres réseaux	0,00 €	125 289,76 €	0,00 €	0,00 €
R-458145811-01 : Opération sous mandat (part électricité Navette)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	125 289,76 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0,00 €	125 289,76 €	0,00 €	125 289,76 €
D-1348-01 : Autres fonds affectés à l'équipement non amortissable	0,00 €	92 554,88 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	92 554,88 €	0,00 €	0,00 €
R-458245811-01 : Opération sous mandat (part électricité Navette)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	92 554,88 €
TOTAL R 458245811 : Opération sous mandat (part électricité Navette)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	92 554,88 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	217 844,64 €	0,00 €	217 844,64 €
Total Général		217 844,64 €		217 844,64 €

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu les instructions budgétaires M57,
Vu la délibération portant adoption du budget primitif
Vu la délibération portant adoption de la décision modificative n°1

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE la délibération modificative telle que présentée.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.
CERTIFIE CONFORME AU DÉBAT.

Le Maire,



André POINTET